

Extrait du registre des délibérations
du Conseil communautaire de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 08 avril 2024

Date de convocation

22 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 08 avril à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à La Loye au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Modification du tableau des emplois budgétaires

N°41/2024

Présents

Mesdames Masuyer, Valot, Giancatarino, Hählen, Alixant, Pate, Mourot, Junod.

Messieurs Dejeux, Naudeix, Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Madgelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Besia, Joffre.

Excusés Mmes Paillet (procuration à Joëlle Alixant), Sermier (procuration à Sandra Hählen), Faivre, Falcinella-Gillard, MM. Truchot (procuration à Etienne Rougeaux), Théry.

Absents M. Coutrot.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du CST réuni en date du 2 avril 2024,

Le Président expose aux conseillers communautaires de modifier le tableau des emplois budgétaires comme suit :

Mutualisation des agents de Souvans

Le Maire de Souvans souhaite mutualiser son personnel depuis quelques temps. Une première rencontre a eu lieu avec les équipes en septembre 2022.

Au 1^{er} septembre 2023, la secrétaire de mairie, recrutée en qualité de contractuel (CDD) pour assurer le remplacement de la collègue partie en détachement, a été mutualisée.

Nombre de membres

40

Présents

33

Représentés

3

Excusés

6

Votants

36

Pour les 2 agents restant, une nouvelle rencontre
 permis de relancer le dossier et fixer une date d'e
 2024, seront mutualisés :

- Mme Bas Séverine, agent d'entretien des locaux, travaillant 9h hebdomadaires pour la commune de Souvans en CDI.
- M. Bailly Michel, agent d'entretien des espaces verts, travaillant 24h hebdomadaires pour la commune en CDI.

Impact de la mutualisation sur le personnel :
 L'organisation du travail, les conditions de travail et la rémunération des agents ne seront pas impactées par la mutualisation.

Ces modifications entraînent donc 2 ouvertures de poste et font varier les effectifs de la Communauté de communes de 133 à 135 agents.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le nouveau tableau des emplois budgétaires.

FILIERE	CATEGORIE	CADRE D'EMPLOI	CADRE D'EMPLOI / GRADES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS PROPOSES	
Emploi fonctionnel de direction	A	DGS (détaché)	DGS (détaché)	1	1	
	A	Attaché Territorial	Attaché principal	1	1	
Filière administrative	A	Attaché Territorial	Attaché	5	5	
	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur principal de 2ème classe	0	0	
	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	5	5	
	C	Adjoint Administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	5	5	
	C	Adjoint Administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe	8	8	
	C	Adjoint Administratif	Adjoint administratif	11	11	
Filière Technique	A	Ingénieur Territorial (en détachement)	Ingénieur principal (en détachement)	0	0	
	A	Ingénieur Territorial	Ingénieur	1	1	
	B	Technicien territorial	Technicien principal 2ème classe	1	1	
	B	Technicien territorial	Technicien	1	1	
	C	Agent de Maitrise Territorial	Agent de Maitrise principal	3	3	
	C	Agent de Maitrise Territorial	Agent de Maitrise	4	4	
	C	Adjoint Technique	Adjoint tech principal 1ère classe	2	2	
	C	Adjoint Technique	Adjoint tech principal 2ème classe	5	5	
	C	Adjoint Technique	Adjoint technique	25	27	
Filière Culturelle	A	Attaché de conservation du patrimoine	Attaché de conservation du patrimoine	1	1	

Envoyé en préfecture le 15/04/2024 Reçu en préfecture le 15/04/2024 Publié le 15/04/2024 ID : 039-243900420-20240408-41_2024-DE Berger Levrault						
	B	Assistant de conservation du patrimoine	Assistant de conservation du patrimoine			
	C	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine	2	2	
Filière Animation	B	Animateur territorial	Animateur principal	1	1	
	B	Animateur territorial	Animateur	2	2	
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	2	2	
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	7	7	
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	23	23	
Filière Sociale	A	Educateur territorial de jeunes enfants classe exc	Educateur de jeunes enfants classe Exc	1	1	
	C	Agent social	Agent social	1	1	
Filière médico-sociale	B	Moniteur-Educateur et Intervenant familial	Moniteur-Educateur et Intervenant familial	1	1	
	C	ATSEM	ATSEM principal 2ème classe	1	1	
Emploi non-permanent : Saisonnier	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	1	1	
		Adjoint technique	Adjoint technique	3	3	
Emploi non-permanent : accroissement d'activité	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	3	3	
Emploi non-permanent Contrat de projet	B Volontaire Territorial en Administration (VTA)			3	3	
	C Conseiller numérique			2	2	
TOTAL			TOTAL	133	135	

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Valot
Secrétaire de séance

